

TD 3 Analyse Spatiale – M1 Géomarketing

Quotient de localisation

Vous disposez d'un fichier Excel qui contient le nombre d'habitants appartenant à une catégorie socioprofessionnelle donnée pour chaque département français. On est alors en droit de se poser des questions du type : Quelles sont les « spécialités » des différents départements ? Le département du Nord est-il un département « ouvrier » ? Paris est-elle une ville de cadres ?

Les données sont disponibles à cette adresse : <http://sergelhomme.fr/data/csp.xlsx>

Partie 1 : Calculez des quotients de localisation pour les ouvriers et pour les cadres.

- 1) Dans la colonne K, calculez la somme des CSP pour chaque département afin d'obtenir le nombre d'actifs de ces départements.
- 2) A la ligne 98, calculez les sommes de chaque CSP afin de connaître le nombre de chaque CSP en France métropolitaine.
- 3) Dans la cellule K98, calculez le nombre total d'actifs en France métropolitaine.
- 4) Dans la cellule L2, effectuez le rapport entre le nombre de cadres dans le département de l'Ain et le nombre de cadres en France métropolitaine. Puis rapportez ce rapport avec un autre rapport : le nombre d'actifs du département de l'Ain par rapport au nombre total d'actifs.
- 5) Calculez ce quotient de localisation pour tous les départements.
- 6) Reprenez les questions 4 et 5 pour les ouvriers cette fois-ci.

Partie 2 : A l'aide d'un profil en ligne, déterminez le département français le plus "spécialisé".

- 1) Dans les cellules A101 à A196, copiez les noms des départements.
- 2) Dans la cellule C101, calculez le rapport entre le nombre d'agriculteurs dans le département et le nombre d'actifs de ce département. Calculez ce rapport pour tous les départements dans les cellules C102 à C196.
- 3) De la cellule D101 à la cellule J196, calculez tous les autres taux du profil en ligne.
- 4) A la ligne 197, calculez les poids de chaque CSP en effectuant les rapports entre leur nombre et le nombre total d'actifs.
- 5) Dans la cellule K101, additionnez les valeurs absolues des différences entre les taux des CSP de l'Ain et les taux de la ligne 197 (le poids de chaque CSP). Puis effectuez ce calcul pour tous les départements.

Partie 3 : A l'aide d'un profil en colonne, déterminez la CSP la plus "localisée".

- 1) Dans les cellules A201 à A296, copiez les noms des départements.
- 2) Dans la cellule C201, calculez le rapport entre le nombre d'agriculteurs dans le département et le nombre d'agriculteurs en France métropolitaine. Calculez ce rapport pour tous les départements dans les cellules C202 à C296.
- 3) De la cellule D201 à la cellule J296, calculez tous les autres taux du profil en colonne.
- 4) Dans la cellule K201, calculez le rapport entre le nombre d'actifs du département de l'Ain et le nombre d'actifs en France.
- 5) Reproduisez le calcul de la question 4 pour tous les départements et ainsi obtenir le poids de chaque département.
- 6) Dans la cellule L201, calculez la valeur absolue de la différence entre le taux d'agriculteurs du département de l'Ain et le taux d'actifs de ce département. Répliquez ce calcul pour toutes les CSP de ce département.
- 7) Effectuez les calculs de la question 6 pour tous les départements, de la cellule L202 à S296.
- 8) A la ligne 297, calculez pour chaque CSP la somme des valeurs absolues correspondantes.